



Ville de Sainte-Maxime

Commune de Sainte Maxime

Boulevard des Mimosas
83120 SAINTE MAXIME

Demande de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports (durée 30 ans)






Résumé non technique

Appontement sur la plage de la Nartelle

Janvier 2020 – Indice B



DIAGNOSTIC DU LITTORAL DE SAINTE MAXIME PUIS ETUDE ET PRODUCTION D'UN PROJET D'AMENAGEMENT DU LITTORAL

Maîtrise d'œuvre		
Mandataire	Cotraitant	Cotraitant
Bureau d'études ICTP 254 Corniche fahnestock 06700 ST-LAURENT DU VAR 	TECTONE Lotissement Attaoufik Zénith II. Sidi Maarouf 20001 CASABLANCA - Maroc 	SARL Allain CHAUVET 4 rue Joseph Quaranta 83990 ST-TROPEZ 
Sous-traitants		
Rémy MATTIOLI – Architecte DPLG 2, Place Colbert 83120 SAINTE-MAXIME 	Rémy MATTIOLI Architecte D.P.L.G 2, Place Colbert 83120 Sainte Maxime Tel : 04 94 37 74 26 @ : remy.mattioli@orange.fr	SDP Conseils 62 Carraire des Rouguières Basse 13122 VENTABREN 
N° 16/02 – RNT Conc Nartelle Ponton – Indice B		

La présente demande de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports, pour une durée de 30 ans, concerne l'installation de l'appontement sur pieux de débarquement sur le domaine public maritime (D.P.M.), le long du linéaire de la plage de la Nartelle.

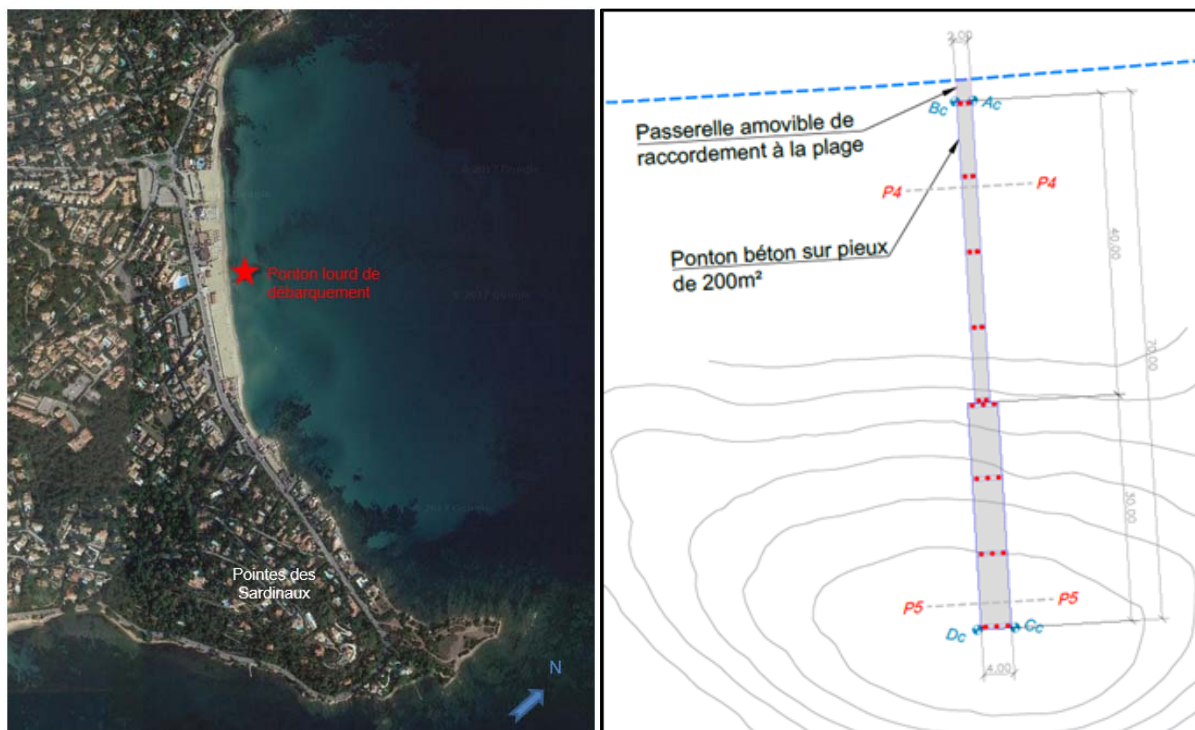


Figure 1 : Cartographie du site d'implantation et vue en plan du ponton sur pieux de la Nartelle

La Communauté de communes et la commune ont prévus dans leur SCOT et PLU la mise en place, à moyen terme, d'un service de transport de passager par la mer. L'objectif est de réduire la circulation dans le golfe en privilégiant le transport en commun ainsi que les modes de transport doux.

Dans ce cadre, En cohérence avec ces documents de planification qui visent à faciliter les transports publics maritimes, notamment en assurant un accès de la plage de la Nartelle par la mer, et afin de faciliter l'accueil des navettes maritimes, le projet d'aménagement du littoral prévoit la création d'un ponton de débarquement sur pieux de 70 ml (de 2 à 4 m de large) sur la Nartelle centre.

L'objectif est de maintenir ce ponton et ainsi l'accès maritime à la plage de la Nartelle à l'année. Les caractéristiques des infrastructures seront alors définies de manière à garantir la sécurité des usagers et à limiter la dégradation de l'ouvrage.

La mise en place du ponton de débarquement offrira une nouvelle ligne pour les bateaux à passager mais permettra aussi de proposer un service de navettes régulières entre les plages et le port de Sainte-Maxime.

La mairie de Sainte Maxime souhaite pouvoir débiter les travaux à l'hiver 2020/ 2021. Elle a déjà voté les crédits nécessaires.



*Figure 2 : Ponton de débarquement de la plage de la Nartelle (Extrait vidéomontage
Aéronauticfilmmaker – 2018)*